



Condition d'entrée en formation : être certifié-e animateur-ice du Scoutisme Français et avoir au moins 18 ans

Accueil dans la fonction et engagement : nomination par le-la Responsable Régional sur proposition de la SLA, remontée d'information au national, définir le-la tuteur-ice

Formation initiale  
(au moins deux jours)

Stage pratique

- Organisation et réalisation d'un projet pédagogique pour son unité
  - 50 participants maximum
- Coordination des activités d'année de l'unité (14 journées minimum) : réunions, sorties, weekends, mini-camps (direction possible d'un mini-camp de 3 nuits maximum)

Formation complémentaire  
(au moins deux jours)

Evaluation finale  
(avec le-la tuteur-ice local-e)

Certification  
(co-validation régionale et nationale)

Responsable d'Unité stagiaire  
2 ans maximum

**Responsable d'Unité du Scoutisme Français certifié.e**

Valable 5 ans

